



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE État de Vaud

« POUR MA COMMUNE » – ACTE III

L'État accompagne les nouvelles autorités communales élues pour la législature 2026-2031

Après avoir encouragé les citoyennes et citoyens à se porter candidates et candidats à l'automne 2025 (ACTE I), puis avoir œuvré à mobiliser le corps électoral en vue du scrutin du 8 mars 2026 (ACTE II), l'État de Vaud déploie désormais l'ACTE III de la campagne « Pour ma commune ». Ce dernier volet baptisé « Au top pour ma commune ! » a pour objectif d'accompagner les nouveaux membres élus au sein des autorités communales et de les soutenir dans leur prise de fonction.

Avec la participation d'une trentaine de services cantonaux, l'État reconduit et renforce la mise en place d'un dispositif destiné à offrir aux élues et élus une première orientation dans l'exercice de leur mandat, à favoriser les échanges avec l'Administration cantonale et à consolider le partenariat entre canton et communes.

Des journées d'accueil dédiées aux nouvelles et nouveaux municipaux

Accéder à l'exécutif d'une commune représente une responsabilité importante et exige une compréhension fine des missions, compétences et cadres légaux qui structurent l'action municipale. Afin d'accompagner les personnes accédant pour la première fois à une fonction exécutive, l'État organise des journées d'accueil exclusivement réservées aux municipales et municipaux exerçant leur premier mandat.

Quatre sessions seront proposées entre septembre et octobre 2026, dans un lieu institutionnel emblématique. Les nouvelles et nouveaux municipaux recevront une invitation personnelle pour participer à l'une de ces journées. Des représentantes et représentants de l'Administration cantonale, accompagnés d'élues, élus et anciennes autorités, interviendront sur des thèmes essentiels : fonctionnement d'une municipalité, collaboration avec le conseil, rôle des préfetures, finances communales, collaborations intercommunales, questions juridiques, et autres domaines touchant à la vie communale.

Des soirées d'information dans les régions

Pour permettre d'approfondir certaines thématiques abordées lors des journées d'accueil, l'État organise également 49 soirées d'information destinées aux exécutifs communaux, qu'il s'agisse de nouveaux membres des autorités ou d'élus et élus ayant déjà fonctionné lors des législatures précédentes.

Ces rencontres, qui se dérouleront entre l'automne 2026 et le mois de mars 2027 dans six régions du canton, sont organisées en collaboration avec les préfectures et de nombreux services cantonaux. Elles offriront un espace privilégié d'échanges autour de sujets liés aux institutions, au territoire et au patrimoine, à la sécurité, à la santé, à la jeunesse, à la durabilité et à d'autres thématiques essentielles pour les communes.

Les greffes municipaux recevront une invitation comprenant les informations pratiques : dates, lieux et programmes régionaux.

Un engagement durable au service des communes

Avec l'ACTE III, la campagne « Pour ma commune » confirme la volonté du Canton de Vaud d'accompagner les autorités communales dans leurs missions à travers un soutien concret et cohérent. En renforçant la formation, l'information et les liens entre les communes et l'État, ce dispositif contribue à la qualité du fonctionnement démocratique et à la vitalité du système de milice vaudois, dans le respect de l'autonomie communale.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 01 juin 2026

DEF, Frédéric Borloz, conseiller d'Etat, [021 316 30 65](tel:0213163065)

DICIRH, Jean-Luc Schwaar, directeur général, Direction générale des affaires institutionnelles et des communes, [021 316 86 98](tel:0213168698)

www.pour-ma-commune.ch